


7

L'an mil huit cent dix sept le vingt six
 janvier cinq heures du soir procédant nous Louis
 Joseph Fleuet Maire officier de l'état civil
 de la commune de Vignères département du pas
 de Calais Canton de Lumbres et compare Jacques
 Joseph Heban âgé de vingt sept ans ouvrier
 domicilié en cette commune lequel nous a
 présenté un enfant du sexe masculin
 né aujourd'hui trois heures du soir, de lui déclarant et
 de Reine Dufay son épouse et auquel il a déclaré
 vouloir donner les prénoms de Louis Joseph. Lesdites
 déclarations et présentations faites en présence
 de Louis Joseph Dufay âgé de vingt neuf
 ans cultivateur et de François Lefèvre gard
 champêtre tous deux domiciliés en cette commune
 et ont lesdits deux témoins signé avec nous

Le présent acte excepté le père déclarant qui a
 déclaré n'avoir jamais été signé après lecture


 Louis Joseph Dufay Lefèvre

L'an mil huit Cent dix sept le vingt six
janvier Cinq heures du soir pardevant nous Louis
joseph Cleuet Maire officier de l'Etat Civil
de la Commune de Wizernes département du pas
de Calais Canton de Lumbre, est comparu jacques
josept heban agé de Vingt sept ans ouvrier
papetier domicilié en Cette Commune lequel nous a
présenté un enfant du sexe masculin
né aujourd'hui trois heures du soir, de lui déclarant et
de Reine dufay son épouse, et auquel il a déclaré
vouloir donner les prenom de louis joseph :les dittes
déclarations et présentations faites en présence
de louis joseph dufay agé de vingt neuf
ans Cultivateur et de françois Lefeuve garde
Champêtre tous deux domiciliés en Cette Commune
et ont les deux temoins signé avec nous
le présent acte excepté le pere déclarant qui a
déclaré n'avoir jamais sçu signer apres lecture faite

Ljcleuet

Louis joseph Dufay Lefeuve